
R-3770-2011

DEMANDE D'AUTORISATION DU PROJET
LECTURE À DISTANCE – PHASE 1

COMPLÉMENT AU
MÉMOIRE DE L'UMQ

Préparé par : Marcel Paul Raymond

7 décembre 2011

Table des matières

Sommaire et recommandations.....	3
1. Introduction.....	5
2. Analyse économique ne distinguant pas les coûts de l'infrastructure TI	6
3. Analyse économique sur 15 ans	7
4. Scénario de remplacement des compteurs de nouvelle génération et des équipements de télécommunication du scénario IMA après 15 ans.....	8
5. Scénario de remplacement annuel uniforme des compteurs actuels par des compteurs électroniques du scénario de référence	10
6. Taux de rejet des lots de compteurs.....	11
7. Éléments non inclus.....	12

Sommaire et recommandations

Conformément à la décision D-2011-168¹ de la Régie de l'Énergie (la « Régie »), l'UMQ a pris connaissance des compléments de réponses² fournis par Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le « Distributeur ») dans le cadre de la demande d'autorisation de la Phase 1 du projet Lecture à distance (« LAD ») soumise par le Distributeur. L'UMQ a particulièrement analysé la section 2 de la pièce B-0072, HQD-4, document 13, laquelle pourrait avoir une incidence sur le mémoire qu'elle a déposé le 26 octobre 2011.³ Suite à cette analyse, l'UMQ soumet à la Régie les observations additionnelles qui suivent :

- C-1. L'UMQ soumet, qu'afin d'éviter toute confusion, les mentions de gains ou pertes reliés au projet LAD devraient toujours inclure l'impact des coûts de l'infrastructure TI.
- C-2. L'UMQ soumet que les hypothèses sur le rythme de remplacement des compteurs ne devraient pas changer dans l'analyse économique faite sur 15 ans au lieu de 20 ans.
- C-3. L'UMQ recommande à la Régie d'exiger du Distributeur le dépôt de l'analyse économique détaillée de son scénario hypothétique de remplacement des équipements du scénario IMA après 15 ans.
- C-4. Le Distributeur constate un gain de 68,5 M\$ avec un nouveau scénario de remplacement des compteurs du scénario de référence qui se rapproche de celui présenté par l'UMQ. Le gain observé par le Distributeur se rapproche ainsi de celui de 89,8 M\$ pour cet élément dans le scénario modifié de l'UMQ.

¹ A-0020, D-2011-168, R-3770-2011, 2 novembre 2011.

² Pièces B-0063 à B-0072 déposées le 23 novembre 2011.

³ C-UMQ-0010.

- C-5. L'UMQ juge, sans avoir à en faire une justification chiffrée, que le nombre de rejets de lots de compteurs n'a pas un impact significatif sur les études économiques qu'elle a réalisées dans ce dossier.
- C-6. L'UMQ rappelle qu'elle a tenu compte, dans son étude économique, d'éléments non inclus dans celle du Distributeur, notamment les réinvestissements des compteurs électroniques dans le scénario de référence, les coûts des travaux de remplacement relatifs aux technologies de l'information et le remplacement temporaire de compteurs dans le scénario IMA.

Les informations additionnelles fournies par le Distributeur ne changent pas les conclusions contenues dans le mémoire de l'UMQ dans ce dossier.

1. Introduction

Les compléments de réponse fournis par le Distributeur ont permis à l'UMQ de préciser certaines des recommandations de son mémoire, de confirmer certaines de ses préoccupations et de soulever d'autres problématiques.

Les aspects suivants sont examinés dans ce complément du mémoire :

- L'analyse économique ne distinguant pas les coûts de l'infrastructure TI;
- L'analyse économique sur 15 ans;
- Le scénario de remplacement des compteurs de nouvelle génération et des équipements de télécommunication du scénario IMA après 15 ans;
- Le scénario d'un remplacement annuel uniforme des compteurs actuels par des compteurs électroniques du scénario de référence;
- Le taux de rejet des lots de compteurs;
- Les éléments non inclus.

2. Analyse économique ne distinguant pas les coûts de l'infrastructure TI

Le Distributeur a produit un tableau qui présente le résultat global de l'analyse économique du projet LAD en ne distinguant pas les coûts de l'infrastructure TI.⁴ Ce tableau correspond à celui déposé par l'UMQ dans son mémoire.⁵

L'UMQ soumet, qu'afin d'éviter toute confusion, les mentions de gains ou pertes reliés au projet LAD devraient toujours inclure l'impact des coûts de l'infrastructure TI. Par exemple, dans la pièce HQD-4, document 13, le Distributeur évoque des gains pour le projet LAD, selon divers scénarios, ces gains étant résumés dans les tableaux 7 à 9. Ainsi, comme pour les tableaux 5 et 6, les tableaux 7 à 9 doivent être interprétés, si on inclut l'infrastructure TI, avec une baisse de 87,8 M\$ des gains qui y sont montrés.

⁴ B-0072, HQD-4, document 13, page 17, tableau 6.

⁵ C-UMQ-0010, page 11, tableau 4.

3. Analyse économique sur 15 ans

Le Distributeur présente le résultat d'une analyse économique réalisée sur une période de 15 ans au lieu de 20 ans.⁶ Cette analyse inclut l'ensemble des coûts sur la même période.

Dans cette analyse, le Distributeur a choisi de supposer que le remplacement de tout le parc de compteurs du scénario de référence se ferait sur une période de 15 ans au lieu de 20 ans.

L'UMQ est d'avis que le changement de la période d'analyse n'a aucun impact sur les hypothèses des scénarios étudiés et, en particulier, sur le rythme de remplacement des compteurs. **L'UMQ soumet donc que les hypothèses sur le rythme de remplacement des compteurs ne devraient pas changer dans cette analyse économique sur 15 ans.**

⁶ B-0072, HQD-4, document 13, pages 17 et 18.

4. Scénario de remplacement des compteurs de nouvelle génération et des équipements de télécommunication du scénario IMA après 15 ans

D'abord, le Distributeur qualifie d' « hypothétique » ce scénario de remplacement où il prend comme hypothèse que les compteurs de nouvelle génération et les équipements de télécommunication (collecteurs et routeurs) du scénario IMA installés entre 2012 et 2017 sont remplacés après 15 ans, soit entre 2027 et 2031.⁷ Or, l'UMQ considère plutôt ce scénario de « probable » étant donné les durées de vie des divers équipements et les informations contenues dans son mémoire.

D'ailleurs, le Distributeur constate aussi la cohérence qui est requise entre les scénarios en ce qui a trait à la période de remplacement de 15 ans des compteurs électroniques et de ceux de nouvelle génération :

« D'une part, sur les 3,8 millions de compteurs remplacés, aucun réinvestissement n'a été considéré sur la période 2027 à 2031. Ainsi, une partie des compteurs électroniques, installés de 2012 à 2017, aurait dû être remplacée dans le scénario de référence à la fin de leur durée de vie comptable de 15 ans (réinvestissement) afin de rendre les deux scénarios parfaitement comparables. »⁸ (Nous soulignons)

Dans l'analyse de ces remplacements sur 15 ans, l'UMQ a utilisé les hypothèses suivantes :

- Majoration des coûts des équipements de télécommunications (collecteurs et routeurs) de 2 % par année pour tenir compte de l'inflation;
- Pour les compteurs, utilisation des mêmes coûts unitaires que ceux utilisés par le Distributeur dans son étude économique pour les années

⁷ B-0072, HQD-4, document 13, page 18.

⁸ B-0072, HQD-4, document 13, pages 20 et 21.

2027 à 2031⁹ et basés sur la volumétrie de remplacement qu'il préconise dans le scénario IMA.¹⁰ C'est d'ailleurs un exemple d'utilisation d'une d'opération arithmétique simple, tel que la Régie le suggérait.¹¹

L'analyse de l'UMQ lui porte à croire que le Distributeur a utilisé des hypothèses différentes de celles de son étude économique originale en ce qui a trait à la majoration des coûts d'acquisition et d'installation des compteurs de nouvelle génération. Ne possédant pas les coûts d'acquisition et d'installation des compteurs, l'UMQ ne peut modifier son étude du dossier.

L'UMQ recommande à la Régie d'exiger du Distributeur le dépôt, dans le présent dossier, de l'analyse économique détaillée de son scénario hypothétique de remplacement des équipements du scénario IMA après 15 ans.

⁹ B-0029, HQD-3, document 2 annexe A, page 1.

¹⁰ B-0029, HQD-3, document 2, page 13, figure E-6.

¹¹ D-2011-154, page 9, paragraphe 25.

5. Scénario de remplacement annuel uniforme des compteurs actuels par des compteurs électroniques du scénario de référence

Sans qu'une demande de renseignements ne le demande explicitement, le Distributeur a complété ses réponses en réalisant un scénario de référence « hypothétique » prenant comme hypothèse que les compteurs actuels sont remplacés par des compteurs électroniques selon un rythme uniforme de 191 262 compteurs par année sur une période de 20 ans.¹²

D'abord, l'UMQ constate que cette hypothèse, pas plus que celle retenue dans sa preuve, n'est appuyée par une justification numérique en fonction de l'âge des compteurs comme celle réalisée par l'UMQ dans son mémoire.¹³

Toutefois, ce scénario étudié par le Distributeur se rapproche du scénario de référence modifié par l'UMQ.¹⁴ **Le Distributeur constate un gain de 68,5 M\$ avec ce scénario par rapport à son étude économique originale (201,9 – 133,4).¹⁵ Ce gain se rapproche de celui de 89,8 M\$ pour cet élément dans le scénario modifié de l'UMQ.¹⁶**

¹² B-0072, HQD-4, document 13, page 20.

¹³ C-UMQ-0010, pages 11 à 19.

¹⁴ C-UMQ-0010, page 18, tableau 9.

¹⁵ B-0072, HQD-4, document 13, page 16, tableau 5.

¹⁶ C-UMQ-0010, page 21.

6. Taux de rejet des lots de compteurs

Le Distributeur présente le taux de rejet des lots de compteurs électromécaniques.¹⁷ On peut y voir qu'en moyenne, entre 2008 et 2011, 0,7 % des compteurs échantillonnés ont été rejetés et ont dû être remplacés. Sur les quatre années, 16 188 compteurs ont ainsi été remplacés, soit une moyenne de 4 047 par année, ce qui représente 0,1 % du parc de compteurs qui en compte 3 825 231.¹⁸

Le Distributeur ajoute que les risques de rejet d'un lot pourraient être augmentés avec les nouvelles normes d'échantillonnage de Mesures Canada.¹⁹

Même en doublant le nombre de rejets, on obtiendrait environ 8 000 rejets par année ce qui est peu significatif par rapport aux prévisions de remplacement de tous les types de compteurs. L'UMQ soumet que son scénario de référence modifié contient même déjà de tels rejets puisqu'il est basé sur l'âge réel où les compteurs ont été remplacés dans le passé. Il suffirait d'en tenir compte dans les autres scénarios.

L'UMQ juge, sans avoir à en faire une justification chiffrée, que le nombre de rejets de lots de compteurs n'a pas un impact significatif sur les études économiques qu'elle a réalisées dans ce dossier.

¹⁷ B-0072, HQD-4, document 13, page 15, tableau 4.

¹⁸ B-0006, HQD-1, document 1, page 57, tableau B-1.

¹⁹ B-0072, HQD-4, document 13, page 11, section 2.1.2.

7. Éléments non inclus

Le Distributeur indique que deux éléments n'ont pas été inclus dans son analyse économique du projet LAD, soit les réinvestissements des compteurs électroniques dans le scénario de référence et les coûts de travaux relatifs aux technologies de l'information.²⁰

Or, l'UMQ rappelle qu'elle a tenu compte de ces deux éléments dans son étude économique, voir notamment le nombre de compteurs remplacés dans le scénario de référence modifié²¹ et son scénario de remplacement de l'infrastructure TI.²²

De plus, l'UMQ rappelle qu'elle a aussi tenu compte d'un autre élément non considéré dans l'étude du Distributeur, soit le remplacement temporaire de compteurs dans le scénario IMA.²³

²⁰ B-0072, HQD-4, document 13, pages 20 et 21, section 2.2.4.

²¹ C-UMQ-0010, page 18, tableau 9.

²² C-UMQ-0010, pages 27 et 28, section 3.4.

²³ C-UMQ-0010, pages 21 à 26, section 3.2.